

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 mars 2025

Présent(e)s : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Gérard VOIRIN, Bruno HURIOT, Jérémy VALANCE, Edouard MAILLARD, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Dominique THOMAS, Christelle LOMBARD,

Excusés : Silvia ROPA (pouvoir à Bruno HURIOT), Mathilde BERTRAND (pouvoir à Joris HURIOT), Magali GRANGY

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2025

Unanimité

2. Compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Vote des taux des impôts directs locaux 2025

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le Conseil Municipal doit adopter les taux de sa fiscalité directe locale. Il propose, pour la 9^{ème} année consécutive, de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale : 24,04 %,
- Taxe sur le foncier bâti : 38,00 %,
- Taxe sur le foncier non bâti : 34,11 %.

Unanimité

4. Demandes de subvention des associations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions faites par la commission « Finances – Administration générale – Vie économique » du lundi 3 février 2025 :

Associations	Proposée
Tennis Club Mirecourt Mattaincourt	100,00 €
CRESUS Vosges	50,00 €
Adavie Vosges	400,00 €
La Joie de Vivre	250,00 €
Comité des fêtes	400,00 €
Retraités et amis de Mattaincourt	550,00 €
Loisirs créatifs	250,00 €
TOTAL	2 000,00 €

Unanimité

5. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et de créances éteintes

Monsieur le Maire présente le montant des créances irrécouvrables de 0,09 € et le montant de créances éteintes de 10,00 € communiqués par le service de gestion comptable de Mirecourt.

Unanimité pour l'acceptation de la créance éteinte et refus pour la créance irrécouvrable.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024

Monsieur le Maire rappelle les résultats constatés au 31 décembre 2024 :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Solde d'exécution	121 494,21 €	-717 578,41 €	-596 084,20 €
Résultat reporté N-1	210 968,04 €	554 964,84 €	765 932,88 €
Résultat de clôture	332 462,25 €	-162 613,57 €	169 848,68 €
Restes à réaliser	0,00 €	1 001 724,00 €	1 001 724,00 €
<i>Recettes</i>		1 213 566,00 €	1 213 566,00 €
<i>Dépenses</i>		211 842,00 €	211 842,00 €
RESULTAT GENERAL	332 462,25 €	839 110,43 €	1 171 572,68 €

Il est proposé d'affecter de la manière suivante :

- 162 613,57 € au 001 – Dépenses d'investissement – Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté,
- 332 462,25 € au 002 – Recettes de fonctionnement – Résultat de fonctionnement reporté.

Unanimité

7. Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire indique que le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité, par mesure de souplesse, des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

Unanimité

8. Budget primitif 2025

Monsieur le Maire présente les grands équilibres du budget 2025 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	984 394,00 €	1 230 707,25 €
Investissement	1 489 620,88 €	1 489 620,88 €
TOTAL GENERAL	2 474 014,88 €	2 720 328,13 €

Il est précisé que ce budget fait apparaître une diminution de 33,3 % des dépenses totales (fonctionnement et investissement confondues) entre les prévisions de 2024 et celles de 2025.

Unanimité

9. Adhésion au groupement de commandes pour les marchés d'assurance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain, dans le cadre de la démarche de mutualisation initiée entre l'intercommunalité et ses communes membres, a proposé de constituer un groupement de commandes pour les marchés d'assurance régi par les dispositions du Code de la commande publique. Il est proposé de se joindre à cette démarche.

Unanimité

10. Exonération d'un loyer pour le café « Le quartier des bons amis »

Point reporté.

11. Remboursement à un tiers

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le chiropracteur règle les consommations d'eau de la Basilique en lieu et place de la collectivité depuis plusieurs années. Une fuite a été constatée l'an dernier et a fait gonfler la facture correspondante. Un rapprochement a été fait avec le Syndicat d'Eau Potable de la Région Mirecurtienne pour rétablir une situation normale. Aussi, il est proposé de rembourser la somme de 286,36 € à Monsieur Adrien THOMANN.

Unanimité

12. Contrat PEC – Parcours Emploi Compétences

Monsieur le Maire propose la création d'un contrat « parcours emplois compétences » (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. La personne est recrutée dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie d'avantages financiers. Il est proposé de conclure un contrat PEC à destination du service technique communal, d'une durée de 8 mois et pour une durée hebdomadaire de 35h à compter du 26 mai 2025.

Unanimité

13. Avis sur la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Monsieur le Maire présente la proposition de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges qui consiste à intégrer la commune de Martinville dans le périmètre du syndicat.

Unanimité

Informations diverses :

- Votation citoyenne du 27 avril 2025 :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier en date du 8 mars 2025, courrier qui a été communiqué aux élus municipaux. Ce courrier, signé de deux représentants d'un collectif local, exige la modification de la question de la votation citoyenne. Les élus, après échanges, ne souhaitent pas modifier les modalités fixées le 10 février dernier en séance publique du Conseil Municipal et validées par le contrôle de légalité. La votation citoyenne, acte démocratique important, concerne le projet global d'aménagement d'un pôle loisirs et sportifs de plein-air, route d'Epinal. La votation ne peut pas concerner un point isolé du projet. Le projet a été présenté, en toute transparence et à plusieurs reprises, à la population locale.

- Réouverture de la ligne ferroviaire dite « 14 » :

Un point de situation est réalisé avec, notamment, une réunion publique le 4 avril 2025 à 18h à Mirecourt. Monsieur le Maire indique qu'il rencontrera une délégation le 26 mars 2025 en Mairie pour évoquer des sujets locaux. Un courrier a été adressé aux riverains directs de la ligne ferroviaire.

- Chemin dit des « Vignes » et route de Ravenel :

Des discussions sont avancées et doivent se poursuivre pour réfléchir à de futurs aménagements pérennes.

- Commune engagée (don du sang et don d'organes) :

L'idée d'apposer un panneau aux entrées de la commune pour inciter chacun à parler du don d'organes/don du sang avec ses proches et/ou mobiliser sur ces sujets déterminants. Un point sera fait sur une future réunion.

- Point sécurité, tranquillité publiques et conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance :

Monsieur le Maire, au regard des éléments communiqués, de la sensibilité locale et de l'importance du secret partagé, demande que ce dernier point d'informations diverses de l'ordre du jour soit évoqué à huis clos. Les élus y sont favorables à l'unanimité.